



Infrastructure
Canada

Infrastructure Canada

2021-22

Plan ministériel

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée
Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

L'honorable Maryam Monsef, C.P., députée
Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du
Développement économique rural

Canada 

La présente publication est disponible sur demande, dans des formats accessibles.

Personne-ressource :

Direction générale des communications
Infrastructure Canada
180, rue Kent, bureau 1100
Ottawa (Ontario) K1P 0B6
Ligne d'information nationale sur l'infrastructure : 613-948-1148
Numéro sans frais : 1-877-250-7154
ATS : 1-800-465-7735
Courriel : infc.info.infc@canada.ca

Cette publication est disponible aux adresses suivantes :
<https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/rapports-plans-priorites.html>
et <https://www.infrastructure.gc.ca/pub/index-fra.html>

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Infrastructure Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Infrastructure Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit pas présentée comme une version officielle, ni comme une copie faite en collaboration avec Infrastructure Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez faire parvenir un courriel à infc.info.infc@canada.ca.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par la ministre du Bureau de l'Infrastructure du Canada, 2021.

N° de catalogue T91-4F-PDF

ISSN 2371-8706

Also available in English under the following title:
Infrastructure Canada – 2021-22 Departmental Plan.

Table des matières

Message des ministres	1
Aperçu de nos plans	4
Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques	8
Responsabilité essentielle 1 : Politiques en matière d'infrastructures publiques, de collectivités et de développement économique rural ...	8
Responsabilité essentielle 2 : Investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités	12
Responsabilité essentielle 3 : Surveillance et exécution des investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités	15
Services internes : résultats prévus	21
Dépenses et ressources humaines	23
Dépenses prévues.....	23
Ressources humaines prévues	26
Budget des dépenses par crédit voté.....	27
État condensé prospectif des opérations	27
Renseignements organisationnels	28
Profil organisationnel	28
Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons	30
Contexte opérationnel	30
Cadre de présentation de rapports.....	30
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes	34
Tableaux de renseignements supplémentaires	34
Dépenses fiscales fédérales	34
Coordonnées de l'organisation	34
Annexe : Définitions	35
Notes de fin	39

Message des ministres

Nous avons le plaisir de présenter le plan ministériel de 2021-2022 d'Infrastructure Canada. Ce plan décrit l'engagement continu du Ministère à faire des investissements dans les infrastructures qui appuient la croissance économique et la création d'emplois, et aident à combattre les effets des changements climatiques et à bâtir des collectivités inclusives. Nous voulons tirer ces trois avantages de nos investissements.

La COVID-19 n'a pas modifié ces priorités ni ralenti notre travail. En fait, elle nous a poussés à faire plus, plus vite. Nous avons fait de grands progrès dans le cadre du plan *Investir dans le Canada*, et nous nous engageons à en faire davantage cette année pour rebâtir en mieux.

Notre collaboration avec nos partenaires fera avancer les projets rapidement, en particulier ceux réalisés dans le cadre du volet Résilience à la COVID-19 du Programme Investir dans le Canada, de plus de 3 milliards de dollars, qui rapporte 80 cents pour chaque dollar investi dans des projets de préparation aux pandémies et de santé et sécurité publiques. Nous avons tracé une nouvelle voie audacieuse pour la Banque de l'infrastructure du Canada. Nous continuerons de promouvoir l'utilisation de différentes approches de financement et de maximiser les fonds publics, en soutenant la Banque tandis qu'elle met en œuvre son plan de croissance de 10 milliards de dollars sur trois ans, sous une nouvelle présidence. C'est en appuyant des projets qui favoriseront une économie plus verte, inclusive et résiliente que le Canada et d'autres pays, comme les États-Unis, rebâtissent en mieux.

Nous chercherons de nouvelles possibilités de collaboration entre le Canada et les États-Unis en matière d'infrastructures durables, y compris dans les domaines de l'énergie propre, des lignes de transmission et des passages frontaliers. Nous travaillerons ensemble pour favoriser l'action pour le climat et la croissance économique propre, promouvoir l'inclusion et la diversité, et créer de bons emplois pour la classe moyenne et des possibilités pour nos populations, tout en contribuant à la démocratie, à la paix et à la sécurité chez nous et dans le monde entier.

Tandis que les Canadiens limitent leurs déplacements, nous devons travailler dès maintenant à bâtir les réseaux de transport en commun nécessaires pour nous aider à nous rétablir, plus forts que jamais. C'est pourquoi le Ministère travaillera à l'électrification et au financement permanent du transport en commun, à une stratégie nationale de transport actif, à plus de solutions de transport en commun rural et à des options de transport actif – comme des sentiers pédestres et cyclistes, et d'autres modes de mobilité active qui permettent de réduire la dépendance aux voitures et de proposer des solutions de transport saines. Des travaux sont aussi en cours au titre d'un programme de 150 millions de dollars visant à améliorer la ventilation des bâtiments publics, conformément à l'Énoncé économique de l'automne 2020, pour soutenir la santé des Canadiens pendant et après la pandémie.

Nous mettrons l'accent sur des projets communautaires – comme ceux qui appuient l'efficacité énergétique et les populations vulnérables – en investissant 1,5 milliard de dollars sur trois ans dans les bâtiments communautaires verts et inclusifs, et en exigeant qu'au moins 10 % de ce financement soit alloué à des projets pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis. De plus, la nouvelle Initiative canadienne pour des collectivités en santé aidera à financer de petits projets locaux innovants qui rendent nos collectivités agréables, actives, saines et accessibles.

Pour respecter le plan climatique du Canada en réduisant fortement les émissions, nous nous concentrerons aussi sur les infrastructures propres – Nous appuyons la lutte des communautés autochtones contre les changements climatiques et les projets à l'échelle communautaire visant par exemple l'énergie renouvelable, l'énergie locale, le stockage d'énergie et l'efficacité des systèmes –

inclus dans des plans d'action locaux pour le climat. Le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes est l'un de ces programmes qui aident à protéger les Canadiens, leurs maisons et leurs entreprises tout en réduisant les coûts à long terme de remplacement des infrastructures après les catastrophes naturelles.

C'est une période très difficile pour les Canadiens des régions rurales et les collectivités où ils se sentent chez eux. Des décennies de sous-investissement n'ont pas permis d'apporter le soutien ciblé nécessaire pour veiller à ce que les Canadiens des zones rurales aient accès aux mêmes possibilités que les Canadiens vivant en zone urbaine, et la pandémie de COVID-19 a rendu plus urgent que jamais le besoin de combler ce fossé. Le Centre de développement économique rural continuera de coordonner une approche pangouvernementale visant à répondre aux besoins du Canada rural. Point de contact unique pour les collectivités rurales qui cherchent à avoir accès aux programmes fédéraux, le Centre travaille en partenariat avec les dirigeants locaux.

Depuis 2015, plus de 17 000 projets ont été approuvés dans des collectivités de moins de 100 000 habitants, ce qui a permis d'améliorer les infrastructures de transport, d'assainir l'eau et de créer des logements abordables. En 2021-2022, nous nous appuyerons sur ces investissements.

Grâce à des programmes mis en œuvre par Infrastructure Canada et d'autres ministères, nous continuerons d'améliorer l'accès à Internet haute vitesse dans les collectivités rurales. Trop de Canadiens des milieux ruraux n'ont pas accès à la large bande, ce qui rend difficile leur participation à l'économie moderne et limite la croissance et les investissements dans les petites collectivités. Depuis 2015, nous avons approuvé des programmes et des projets qui permettront à 1,7 million de foyers d'avoir un accès amélioré et plus rapide à Internet. Nous sommes en voie de connecter tous les Canadiens à la haute vitesse d'ici 2030, et 98 % d'entre eux devraient être connectés d'ici 2026, ce qui aidera à combler le fossé numérique plus rapidement que prévu.

Pour mieux quantifier et comprendre comment notre travail profitera aux Canadiens, et orienter les investissements futurs, INFC élaborera la première évaluation des infrastructures nationales. Elle permettra de cerner les besoins et les priorités à long terme de notre pays en matière d'infrastructure et planifier un avenir carboneutre. Il est vital de fonder la planification et les décisions sur des données probantes. L'utilisation des données, la recherche et l'accent mis sur les résultats continueront de jouer un grand rôle pour élaborer et mettre en œuvre nos politiques.

Cette année plus que jamais, les investissements dans les infrastructures serviront de base à la croissance économique à long terme du Canada. Alors que nous continuons à faire face aux effets de la pandémie, nous veillons à ce que notre plan de relance crée des emplois et fournisse un avantage concurrentiel et une croissance à long terme, tout en construisant un avenir plus propre et plus inclusif pour tous les Canadiens.



L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée
Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités



L'honorable Maryam Monsef, C.P., députée
Ministre des Femmes et de l'Égalité des
genres et du Développement économique rural

Aperçu de nos plans

La pandémie de COVID-19 a entraîné une crise sanitaire et économique à l'échelle mondiale. L'investissement dans l'infrastructure ne représente pas seulement un outil pour lutter contre la pandémie qui fait rage à l'heure actuelle, mais sera également un facteur essentiel de la reprise économique du Canada lorsque la pandémie sera derrière nous et que nous nous pencherons, avec une attention renouvelée, sur les défis à long terme auxquels nous sommes confrontés en tant que nation. Infrastructure Canada tiendra compte de ces fonctions essentielles en s'assurant que ses investissements atteignent un triple objectif : **soutenir la croissance économique et la création d'emplois, lutter contre les effets des changements climatiques, et promouvoir l'égalité sociale.**

Le Ministère a pris des mesures opportunes et ciblées pour offrir des programmes qui abordent directement les enjeux posés par la pandémie. Grâce au nouveau volet d'infrastructure Résilience à la COVID-19 du programme d'infrastructure Investir au Canada et au financement fourni dans le cadre de l'Initiative canadienne pour des collectivités en santé, les investissements d'Infrastructure Canada soutiendront les interventions communautaires face à la COVID-19 dans des domaines tels que la modernisation des infrastructures publiques pour favoriser la distanciation physique, et des espaces publics plus sûrs pour soutenir les activités culturelles et physiques à un moment où les Canadiens en ont le plus besoin.

Alors que nous attendons avec impatience de sortir de cette pandémie, Infrastructure Canada se prépare à aider le Canada à mieux se reconstruire, en créant des emplois à court terme et des infrastructures qui serviront les Canadiens à long terme. Pour ce faire, nous continuerons à travailler en collaboration avec nos partenaires afin d'obtenir l'approbation en temps voulu des programmes et de faire progresser les projets qui créent de bons emplois et nous permettent de préparer l'avenir, contribuant ainsi à notre prospérité à long terme et à un avenir plus propre et plus résilient pour tous les Canadiens. Nous procéderons en faisant preuve de transparence pour promouvoir la responsabilisation et fournir des renseignements aux Canadiens sur nos activités. Nous nous concentrons notamment sur les éléments suivants :

Investissement dans le transport en commun permanent

Nous travaillerons rapidement pour concrétiser les engagements de notre gouvernement à offrir des solutions de transport en commun abordables et sans émissions, à financer en permanence le transport en commun, à financer des solutions de transport en commun pour les communautés rurales, à électrifier les systèmes existants et à investir dans des projets de transport actif tels que des pistes cyclables et des sentiers pédestres. L'investissement dans les transports publics aura des retombées positives sur l'économie, l'environnement et la qualité de vie des Canadiens. Voici certaines des mesures que nous prendrons :

- Développer des systèmes de transport en commun pour créer des emplois à court terme, réduire des émissions de gaz à effet de serre et d'autres répercussions environnementales et promouvoir l'inclusion sociale et économique;
- Électrifier les systèmes de transport en commun du Canada, mettre en place des mesures qui aideront les autorités de transport en commun à passer du diesel à l'électricité, utiliser des outils nouveaux et existants et collaborer avec la Banque de l'infrastructure du Canada;
- Investir dans le transport actif pour créer des communautés plus enviables où il y a moins d'embouteillages et où l'air est plus pur;
- Collaborer avec les communautés rurales pour trouver des solutions de transport en commun qui répondent à leurs besoins et contribuent à accroître la mobilité de la main-d'œuvre et l'accès aux services essentiels.

Création d'immeubles communautaires verts et inclusifs

Les immeubles communautaires sont le lieu où les Canadiens se rassemblent, où ils ont accès aux services essentiels, où ils apprennent et jouent. En tant que points de convergence pour nos communautés, ces immeubles devraient illustrer nos aspirations. Ils doivent être écologiques et efficaces sur le plan énergétique. Les investissements dans ces immeubles doivent être adaptés aux domaines où les besoins sont les plus importants. En veillant à ce que les infrastructures communautaires répondent aux besoins des Canadiens, nous construisons un environnement et une économie plus sains. Notre travail pour atteindre cet objectif comprend :

- Travailler avec les communautés pour créer un nouveau programme d'immeubles communautaires verts et inclusifs afin de financer les rénovations, les réparations, les mises à niveau et les nouvelles constructions qui contribueront aux objectifs climatiques, soutiendront les bons emplois et la croissance économique locale, et serviront les diverses populations qui dépendent de ces immeubles, en particulier dans les zones mal desservies.
- S'assurer qu'une partie de ces fonds sera consacrée au soutien de projets de construction d'immeubles communautaires pour les Premières nations, les Inuits, les Métis et d'autres communautés autochtones dans les centres urbains, en reconnaissant le rôle distinct que l'infrastructure communautaire joue pour le bien-être et l'autodétermination des peuples autochtones.

Amélioration de la ventilation dans les immeubles publics pour favoriser la santé et la sécurité

Alors que nous continuons à combattre la COVID-19, il est reconnu que la ventilation intérieure contribue de manière importante à la santé et à la sécurité publiques. Tout en étant guidé par la science, Infrastructure Canada :

- Effectuera des travaux dans le cadre d'un programme de 150 millions de dollars pour améliorer la ventilation dans les immeubles publics, qui soutiendra la santé des Canadiens pendant la pandémie et par la suite.

Promotion du développement économique rural

Nous renforcerons le développement économique rural en nous attaquant aux obstacles auxquels se heurtent les communautés rurales pour accéder aux programmes et services fédéraux qui leur sont destinés. Cela comprend notamment la prise des mesures suivantes :

- Mobiliser les dirigeants ruraux pour comprendre et apprécier les défis rencontrés par leurs communautés, ainsi que les solutions préférées.
- Travailler avec d'autres ministères fédéraux pour aligner les politiques, les programmes et les services, notamment les soins de santé virtuels et l'économie océanique croissante du Canada, sur les besoins des régions rurales.

Mise en œuvre d'une évaluation des infrastructures nationales

À long terme, nous reconnaissons que les investissements dans les infrastructures doivent être guidés par une réflexion stratégique reposant sur les meilleures données probantes disponibles. La toute première évaluation des infrastructures nationales du Canada sera essentielle pour déterminer les besoins et les priorités de notre pays, établir un lien entre nos investissements et les résultats des politiques et planifier une reprise qui est verte, inclusive et prospère. Cela nous permettra d'entreprendre une planification à long terme de travaux qui, de par leur nature, sont à long terme : la construction d'infrastructures qui soutiennent un avenir prospère, inclusif et sans émissions pour le Canada. Nous prendrons notamment la mesure suivante :

- Mettre sur pied un Secrétariat des infrastructures nationales et définir son mandat. Une fois établi, Infrastructure Canada lui apportera son soutien dans la réalisation de l'évaluation des infrastructures nationales.

Avancement de projets de ponts importants

Le gouvernement du Canada finance la construction de ponts fédéraux importants afin de soutenir la croissance économique et la circulation efficace des personnes et des marchandises. Le rendement de l'infrastructure commerciale du pays exerce une influence directe sur la capacité des entreprises canadiennes à soutenir la concurrence sur le marché mondial. Les investissements dans l'infrastructure de transport liée au commerce permettront aux entreprises canadiennes d'accéder aux marchés à forte croissance en Amérique du Nord et partout dans le monde. En 2021-2022, la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités continuera de travailler activement avec ses collègues de tous les ordres de gouvernement et les intervenants pour atteindre les objectifs suivants :

- Travailler avec le partenaire privé pour achever la construction du corridor du pont Samuel-De Champlain et passer à une exploitation et un entretien à long terme;

- Faciliter la construction du projet de train léger sur rail du Réseau express métropolitain dans le corridor de transit réservé du pont Samuel-De Champlain, en collaboration avec le partenaire privé et la CDPQ Infra;
- Faire avancer la déconstruction du pont Champlain original en collaboration avec la société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI);
- Soutenir la livraison du pont international Gordie-Howe en collaborant avec l’Autorité du pont Windsor-Detroit et l’État du Michigan.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus d’INFC, consultez la section « Responsabilités essentielles: résultats et ressources prévus et principaux risques » du présent rapport.

Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques

Cette section contient des renseignements détaillés sur les ressources et les résultats prévus du Ministère pour chacune de ses responsabilités essentielles. Elle contient également des renseignements sur les principaux risques liés à l'atteinte de ces résultats.

Responsabilité essentielle 1 : Politiques en matière d'infrastructures publiques, de collectivités et de développement économique rural

Description

INFC établit des politiques à la fois pour les infrastructures publiques et le développement économique rural qui ciblent les besoins des Canadiens et des intervenants (partenaires publics et privés) tout en tenant compte des ressources limitées. Les politiques sont établies au moyen de stratégies, de plans, d'examen de modèles et de programmes de financement de rechange, d'exigences d'admissibilité, entre autres outils, et leurs résultats sont surveillés afin d'éclairer la prise de décisions futures. Les solutions stratégiques déterminent la façon dont le gouvernement fédéral appuie le développement des infrastructures publiques, les ponts, le transport en commun, la gestion de l'eau potable et des eaux usées, l'atténuation des catastrophes, le développement économique rural, entre autres, qui ont des répercussions sur la qualité de vie des Canadiens.

Points saillants de la planification

Résultat ministériel 1.1 : Les politiques en matière d'infrastructures, de collectivités et de développement économique rural sont fondées sur des données probantes

Pour soutenir le résultat ci-dessus, Infrastructure Canada entreprendra :

- Le développement professionnel de ses employés, notamment ses données et sa capacité de recherche et d'élaboration de politiques, et mobiliser des experts en la matière non gouvernementaux, des défenseurs de l'intérêt public et des groupes de recherche afin d'augmenter le nombre de politiques fondées sur des données probantes;
- Agir à titre de centre d'expertise en matière de politiques pour le gouvernement du Canada, qui effectue des recherches et des analyses des tendances et des innovations en matière de financement de projets et de modèles de partenariats alternatifs, tant au pays qu'à l'étranger;
- La mise en œuvre de l'initiative "Opportunité rurale, prospérité nationale" : Une stratégie de développement économique pour le Canada rural, lancée en juin 2019. La stratégie définit une approche pangouvernementale pour renforcer les collectivités rurales, notamment en tenant des discussions avec les dirigeants, les réseaux et les autres

intervenants du milieu rural et en renforçant l'utilisation de données rurales désagrégées pour éclairer la conception et la prestation des programmes ruraux;

- Fournir des conseils, des lignes directrices, des renseignements et une expertise pour aider les partenaires à mettre sur pied leurs projets de PPP, dont la gestion du Fonds PPP Canada;
- Conseils stratégiques sur les questions relatives aux contrats de PPP pour deux grands projets de ponts, dont l'élaboration de politiques opérationnelles, la production de rapports ministériels, l'engagement externe, la défense des intérêts à l'échelle internationale et la fourniture de lignes directrices à Signature sur le Saint-Laurent (SSL) et à l'Autorité du pont Windsor-Detroit (APWD);
- Fournir la surveillance gouvernementale de deux sociétés d'État, les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) et l'Autorité du pont Windsor-Detroit (APWD).
- Mobiliser l'industrie et d'autres compétences pour surveiller et analyser les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les grands projets d'infrastructure au Canada.

Résultat ministériel 1.2 : Les infrastructures améliorent la qualité de vie de tous les Canadiens.

Pour soutenir le résultat ci-dessus, Infrastructure Canada entreprendra :

- Le développement et l'élaboration des considérations politiques et d'options en matière de conception de programmes, visant à soutenir la culture et l'indépendance énergétiques des collectivités canadiennes, en particulier des collectivités vulnérables et à faible capacité;
- Mobilisation avec les partenaires externes, réaliser des recherches et des analyses stratégiques, et mettre au point des considérations relatives à la conception de politiques et de programmes à l'appui de la construction d'infrastructures résilientes aux changements climatiques, qui peuvent réduire les coûts socio-économiques liés aux changements climatiques et améliorer la qualité de vie des Canadiens;
- Élaboration et utilisation des lignes directrices, des normes et des codes « prêts à affronter les changements climatiques » par l'entremise de l'Initiative sur les immeubles résilients aux changements climatiques et les infrastructures publiques de base afin d'encourager la construction d'infrastructures conçues pour résister aux changements climatiques au Canada et réduire les répercussions économiques, sociales et environnementales des changements climatiques pour les Canadiens;
- Travailler pour créer un nouveau programme d'immeubles communautaires verts et inclusifs afin de financer les rénovations, les réparations, les mises à niveau et les nouvelles constructions qui contribueront aux objectifs climatiques, soutiendront les bons emplois et la croissance économique locale, et serviront les diverses populations qui dépendent de ces immeubles, en particulier dans les zones mal desservies.
- Concrétiser l'engagement du gouvernement à fournir un financement permanent pour le transport en commun et à contribuer à améliorer la qualité de vie des Canadiens en créant

des solutions de transport durables et inclusives qui : réduiront les émissions de GES, diminueront la congestion, offriront un ensemble de bienfaits pour la santé et bénéficieront de façon disproportionnée aux femmes et aux groupes défavorisés qui dépendent le plus des services de transport en commun.

- Réaliser des travaux dans le cadre d'un programme de 150 millions de dollars pour améliorer la ventilation dans les immeubles publics et ainsi contribuer à la santé et à la sécurité du public.
- Appuyer le développement des infrastructures publiques, à savoir les ponts, le transport en commun, la gestion de l'eau potable et des eaux usées, l'atténuation des catastrophes, le développement économique rural, qui ont tous des répercussions sur la qualité de vie, grâce au Programme d'infrastructure Investir dans le Canada et au Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes;
- Augmenter la capacité du secteur privé à utiliser efficacement les ressources financières et à apporter une discipline commerciale à la planification et à la conception des infrastructures publiques;
- La circulation sûre et efficace du mouvement des personnes et des marchandises à deux des principaux ponts du Canada, tout en favorisant les autres options de transport au moyen d'options de transport actif et de transport en commun.

Résultats prévus concernant les politiques en matière d'infrastructures publiques, de collectivités et de développement économique rural

Résultats ministériels	Indicateur de résultat organisationnel	Cible	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels en 2017-2018	Résultats réels en 2018-2019	Résultats réels en 2019-2020
1.1 Les politiques en matière d'infrastructures, de collectivités et de développement économique rural sont fondées sur des données probantes.	1.1.1 Pourcentage des évaluations qui concluent que les politiques d'INFC contribuent à la conception de programmes et d'initiatives fédérales efficaces.	100 %	31 mars 2022	Non disponible ¹	Non disponible	Non disponible
	1.1.2 Pourcentage des éléments du plan d'action de gestion (PAG) mis en œuvre comme prévu.	100 %	31 mars 2022	Non disponible	Non disponible	Non disponible
1.2 Les infrastructures améliorent la qualité de vie de tous les Canadiens.	1.2.1 Variation du produit intérieur brut réel attribuable aux investissements du gouvernement fédéral dans les infrastructures.	45,9 G\$	31 mars 2022	44,2 G\$	45,0 G\$	48,1 G\$
	1.2.2 Variation dans la durée de vie résiduelle des actifs d'infrastructure.	50 %	31 mars 2022	57,8 %	56,6 %	56,1 %
	1.2.3 Émissions de GES par habitant pendant l'année en cours moins 0,000085 mégatonne (année de référence 2005).	Moins de 0 ²	31 mars 2022	Non disponible	Non disponible	Non disponible
	1.2.4 Durée de vie utile résiduelle des infrastructures publiques particulièrement importantes pour les populations vulnérables : transport en commun et installations récréatives et sportives.	50 %	31 mars 2022	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Les données sur les finances, les ressources humaines et le rendement du Répertoire des programmes d'INFC sont disponibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱ.

¹ Pour tous les « non disponibles » figurant dans ce tableau, Infrastructure Canada a revitalisé son Cadre ministériel de résultats pour l'année fiscale 2021-2022, et de nouveaux indicateurs de résultats ministériels ont été sélectionnés.

² La cible vise à montrer/mesurer une diminution des émissions de GES.

Ressources financières budgétaires prévues pour les politiques en matière d'infrastructures publiques, de collectivités et de développement économique rural

Dépenses budgétaires de 2021-2022 (selon le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues en 2021-2022	Dépenses prévues en 2022-2023	Dépenses prévues en 2023-2024
27 590 754	27 590 754	26 975 720	27 143 274

Les données sur les finances, les ressources humaines et le rendement du Répertoire des programmes d'INFC sont disponibles dans [l'InfoBase du GCⁱⁱ](#).

Ressources humaines prévues pour les politiques en matière d'infrastructures publiques, de collectivités et de développement économique rural

Équivalents temps plein prévus en 2021-2022	Équivalents temps plein prévus en 2022-2023	Équivalents temps plein prévus en 2023-2024
137	132	131

Les données sur les finances, les ressources humaines et le rendement du Répertoire des programmes d'INFC sont disponibles dans [l'InfoBase du GCⁱⁱⁱ](#).

Responsabilité essentielle 2 : Investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités

Description

Infrastructure Canada détermine les possibilités d'investissement par la voie de divers mécanismes de financement et s'efforce d'optimiser les ressources à mesure que le gouvernement fédéral dirige les investissements dans les infrastructures.

- Les programmes axés sur l'allocation offrent un financement stable pour les projets qui équilibrent les priorités nationales avec les besoins locaux des provinces et des territoires;
- Les programmes axés sur le mérite accordent un financement aux projets qui sont sélectionnés dans le cadre d'un processus de candidature;
- Les mécanismes de financement de rechange désignent les projets exécutés en partenariat avec le secteur privé ou une organisation non gouvernementale et INFC ou des sociétés d'État relevant de la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités.

Résultat ministériel 2.1 : Investissements dans les infrastructures publiques pour répondre aux intérêts nationaux et aux besoins de la collectivité

Afin d'obtenir le résultat ci-dessus, Infrastructure Canada entreprendra :

- Soutien aux provinces et aux territoires par l'entremise du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada en vue de répondre aux besoins des provinces et des territoires, des municipalités et des Autochtones en matière de transport en commun, d'infrastructures vertes et sociales, d'infrastructures rurales et nordiques et du volet Résilience à la COVID-19 du Programme d'infrastructure;
- L'Initiative canadienne pour des collectivités en santé pour appuyer les nouvelles approches et solutions dont les collectivités pour faire face à la COVID-19, lesquelles permettront de s'assurer que les Canadiens peuvent s'engager en toute sécurité dans des activités physiques, sociales et commerciales à l'échelle locale;
- Fournir un soutien à la Banque de l'infrastructure du Canada dans le cadre de ses efforts visant à générer des revenus et à favoriser la croissance économique en contribuant à la durabilité des infrastructures au Canada;
- Collaborer avec le partenaire privé pour achever la construction du corridor du pont Samuel-De Champlain et passer à une exploitation et un entretien à long terme.
- Collaborer avec CDPQ Infra pour l'intégration du Réseau express métropolitain à l'intérieur du corridor réservé au transport en commun sur le pont Samuel-De Champlain.
- Soutenir la PJCCI pour la déconstruction du pont Champlain original et l'entretien de ses structures fédérales dans la région de Montréal.
- Collaborer avec l'Autorité du pont Windsor-Detroit, l'État du Michigan et les partenaires du projet, pour soutenir l'avancement du pont international Gordie-Howe (GHIB) pendant la phase de construction.

Résultats prévus pour les investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités

Résultats ministériels	Indicateur de résultat organisationnel	Cible	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels en 2017-2018	Résultats réels en 2018-2019	Résultats réels en 2019-2020
2.1 Les investissements dans les infrastructures publiques répondent aux intérêts nationaux et aux besoins de la collectivité	2.1.1 Financement d'INFC affecté à des projets	8 100 000 000 \$	31 mars 2022	6 039 963 409 \$	8 472 838 904 \$	6 037 912 300 \$
	2.1.2 Nombre de transactions et montant des investissements privés dans les infrastructures publiques	250 projets	31 mars 2022	Non disponible ³	Non disponible	Non disponible

Les données sur les finances, les ressources humaines et le rendement du Répertoire des programmes d'INFC sont disponibles dans [l'InfoBase du GC^{iv}](#).

Ressources financières budgétaires prévues pour les investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités

Dépenses budgétaires de 2021-2022 (selon le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues en 2021-2022	Dépenses prévues en 2022-2023	Dépenses prévues en 2023-2024
15 330 043	15 330 043	14 992 823	15 081 458

Les données sur les finances, les ressources humaines et le rendement du Répertoire des programmes d'INFC sont disponibles dans [l'InfoBase du GC^v](#).

Ressources humaines prévues pour les investissements prévus dans les infrastructures publiques et les collectivités

Équivalents temps plein prévus en 2021-2022	Équivalents temps plein prévus en 2022-2023	Équivalents temps plein prévus en 2023-2024
132	127	127

Les données sur les finances, les ressources humaines et le rendement du Répertoire des programmes d'INFC sont disponibles dans [l'InfoBase du GC^{vi}](#).

³ Pour tous les « non disponibles » figurant dans ce tableau, Infrastructure Canada a revitalisé son Cadre ministériel de résultats pour l'année fiscale 2021-2022, et de nouveaux indicateurs de résultats ministériels ont été sélectionnés.

Responsabilité essentielle 3 : Surveillance et exécution des investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités

Description

Effectuer une surveillance pour s'assurer que les bénéficiaires respectent les exigences des projets et que ces derniers sont exécutés conformément aux ententes. INFC supervise les programmes et les projets ainsi que les grands ponts, les sociétés d'État et les ententes de financement de rechange. Bien que les sociétés d'État fonctionnent sans lien de dépendance, le Ministère joue un rôle de secrétariat pour les appuyer. À l'échelle de tous les programmes, de nombreuses activités de surveillance sont utilisées pour superviser les projets et s'assurer qu'ils sont exécutés comme prévu pour les Canadiens.

Résultat ministériel 3.1 : Les investissements dans les infrastructures et les actifs sont gérés tout au long de leur cycle de vie.

Afin d'obtenir le résultat ci-dessus, Infrastructure Canada entreprendra :

- La conduite de la surveillance de bout en bout des ententes de financement et des investissements dans les projets, afin de garantir la conformité et la réalisation des résultats et des produits attendus grâce à la collecte, au suivi et à l'évaluation continus de l'information;
- Surveillance des quatre gagnants du Défi des villes intelligentes au moyen de rapports d'étape et de comités de gestion des ententes;
- Surveillance du financement de l'Initiative canadienne pour des collectivités en santé au moyen de rapports périodiques et du Comité de surveillance des ententes;
- Expertise en matière d'approches novatrices pour l'exécution d'infrastructures, en particulier en matière d'approches de financement et d'approvisionnement de rechange, dont des possibilités d'établir des partenariats avec le secteur privé, afin de réaliser des projets d'infrastructures publiques tout au long de leur cycle de vie;
- Gérer l'entente de partenariats public-privé (PPP) du corridor du pont Samuel-De Champlain afin de veiller à ce que la construction et les opérations soient réalisées de manière sûre et efficace conformément aux dispositions du contrat;
- Faire preuve de diligence raisonnable et surveiller la construction du GHIB;
- Veiller à ce que la PJCCI et l'Autorité du pont Windsor-Detroit (APWD) s'acquittent efficacement des responsabilités qui leur incombent en vertu de leur mandat et de leurs pouvoirs.

Résultats prévus pour les investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités

Résultats ministériels	Indicateur de résultat organisationnel	Cible	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels en 2017-2018	Résultats réels en 2018-2019	Résultats réels en 2019-2020
3.1 Les investissements dans les infrastructures et les actifs sont gérés tout au long de leur cycle de vie.	3.1.1 Pourcentage de projets achevés ⁴	60 %	31 mars 2022	Non disponible ⁵	Non disponible	Non disponible
	3.1.2 Pourcentage de programmes/projets conformes aux documents de financement ⁶	100 %	31 mars 2022	Non disponible	Non disponible	Non disponible
	3.1.3 Valeur de la contribution financière d'INFC au cours de l'exercice	6 607 504 217 \$	31 mars 2022	3 608 705 632 \$	5 449 773 453 \$	7 616 737 618 \$
	3.1.4 Pourcentage des normes de service des programmes de paiements de transfert respectées	80 %	31 mars 2022	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Les données sur les finances, les ressources humaines et le rendement du Répertoire des programmes d'INFC sont disponibles dans [l'InfoBase du GC^{vii}](#).

Ressources financières budgétaires prévues pour les investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités

Dépenses budgétaires de 2021-2022 (selon le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues en 2021-2022	Dépenses prévues en 2022-2023	Dépenses prévues en 2023-2024
6 755 898 794	6 755 898 794	7 056 163 351	7 942 104 392

Les données sur les finances, les ressources humaines et le rendement du Répertoire des programmes d'INFC sont disponibles dans [l'InfoBase du GC^{viii}](#).

⁴ Le "pourcentage de projets achevés" est une mesure des projets dont l'achèvement est prévu au cours de l'année de référence par rapport aux projets effectivement achevés.

⁵ Pour tous les "non disponibles" figurant dans ce tableau, Infrastructure Canada a revitalisé son cadre de résultats ministériels pour l'exercice 2021-22 et de nouveaux indicateurs de résultats ministériels ont été sélectionnés.

⁶ Les "projets" sont ceux identifiés comme "actifs" dans la base de données interne d'Infrastructure Canada au cours de l'année de référence.

Ressources humaines prévues pour les investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités

Équivalents temps plein prévus en 2021-2022	Équivalents temps plein prévus en 2022-2023	Équivalents temps plein prévus en 2023-2024
205	199	198

Les données sur les finances, les ressources humaines et le rendement du Répertoire des programmes d'INFC sont disponibles dans [l'InfoBase du GC](#)^{ix}.

Analyse comparative entre les sexes plus

INFC s'est engagé à faire en sorte que les investissements dans les infrastructures produiront des résultats équitables au profit de toutes les collectivités. À ce titre, le Ministère poursuivra l'évaluation de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) durant la planification de nouveaux programmes et l'approbation de grands projets. Grâce à un processus d'ACS+, le Ministère continuera à exercer sa fonction de remise en question lors de l'examen des mémoires au Cabinet et des présentations au Conseil du Trésor pour évaluer la qualité des considérations en matière d'ACS+ afin de favoriser un accès inclusif et équitable aux infrastructures pour divers groupes de personnes.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies

Dans le cadre de son mandat, INFC a l'intention d'aider à la réalisation de l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies au moyen d'une combinaison d'initiatives, de programmes et de décisions en matière d'investissement. Le Ministère prévoit contribuer à cinq des dix-sept objectifs de développement durable (ODD) tout en collaborant avec des partenaires issus de tous les ordres de gouvernement, du secteur privé et des collectivités partout au pays.

Les décisions d'investissement prises par la Banque de l'infrastructure du Canada et dans le cadre du Programme Investir dans le Canada permettront de poursuivre le développement dans de nombreux domaines, comme l'eau potable et les eaux usées, les changements climatiques, le transport en commun, l'atténuation des catastrophes et le développement économique rural, entre autres.

L'application de l'ACS+ appuiera les efforts du Ministère visant à faire progresser les ODD au profit de tous les Canadiens. Pour obtenir de plus amples détails, veuillez consulter la Stratégie ministérielle de développement durable de 2020-2023 d'INFC.

Expérimentation

Le Défi des villes intelligentes est un programme expérimental qui consiste en un concours pancanadien qui s'adresse aux municipalités, aux administrations locales ou régionales et aux collectivités autochtones. Le Défi permet aux collectivités d'adopter une approche de ville intelligente pour améliorer la vie de leurs résidents grâce à l'innovation, aux données et aux technologies connectées. Le Défi des villes intelligentes fait partie d'une initiative pangouvernementale appelée l'Initiative Impact Canada (IIC) qui encourage les approches novatrices à l'égard des programmes du gouvernement du Canada.

Dans le cadre de cette initiative, INFC travaille en étroite collaboration avec les collectivités participantes pour suivre et surveiller les résultats en matière de rendement et les leçons apprises. Les résultats expérimentaux du Défi des villes intelligentes, qui seront mesurés sur les onze années du cycle de vie du Défi, visent à évaluer la valeur des approches des villes intelligentes au Canada et leurs avantages pour les Canadiens.

Le Ministère a affecté des ressources pour l'expérimentation, dont des ressources humaines pour effectuer un examen méthodologique du Défi et pour colliger et diffuser les pratiques exemplaires du Défi des villes intelligentes. Les résultats recherchés reflètent les priorités des collectivités, correspondent aux priorités fondamentales du Ministère et visent à atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies, soit de faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables, et de prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. Le Ministère surveille également tous les aspects du Défi des villes intelligentes afin de trouver des occasions d'évoluer et d'améliorer la conception et la prestation de ce programme unique.

En raison de la pandémie de COVID-19, le deuxième cycle du Défi des villes intelligentes a été retardé, car les collectivités ont tourné leur attention vers la crise immédiate. Notant ce retard en 2020, le Ministère continue de collaborer avec les collectivités et de suivre et d'évaluer les résultats du premier cycle du Défi des villes intelligentes de manière continue. En 2022-2023, un examen à mi-parcours du programme sera effectué pour évaluer son rendement. L'évaluation des programmes de l'année en cours et des années à venir permettra d'examiner dans quelle mesure le Ministère a réussi à intégrer ces éléments dans la conception et la mise en œuvre des programmes.

Risques principaux

En 2020-2021, INFC a mis à jour son profil de risque ministériel (PRM).⁷ Le PRM décrit les principaux risques et les principales occasions qui s'offrent au Ministère, et présente une série de

⁷ Le profil de risque 2020-21 de l'entreprise reste en place jusqu'au printemps 2021. À ce moment-là, un nouveau profil de risque sur trois ans est élaboré.

réponses aux risques connexes afin d'orienter la planification et la prise de décisions au niveau supérieur.

1. Démonstration de l'efficacité et de l'efficience des programmes : Alors qu'INFC passe de programmes axés sur les extrants à des programmes axés sur les résultats, un manque de données axées sur les résultats pourrait avoir une incidence sur la capacité du Ministère à démontrer aux Canadiens qu'il optimise les ressources. Il existe des possibilités d'harmoniser et d'améliorer les mécanismes actuels d'établissement de rapports et d'optimiser les systèmes informatiques. Il existe également des possibilités d'améliorer la programmation des infrastructures grâce à des solutions de financement alternatives. En outre, il est possible de travailler avec nos partenaires pour élargir nos connaissances en établissant un lien entre l'infrastructure et la croissance à long terme, ainsi que pour améliorer la collecte de données.
2. Un financement durable et un modèle de fonctionnement qui répond aux besoins de l'organisation : Le modèle de fonctionnement actuel d'INFC ne répond plus aux besoins de l'organisation et pourrait avoir une incidence sur sa capacité à remplir son mandat et à montrer des résultats aux Canadiens. Le Ministère a la possibilité de combler les lacunes sous-jacentes en matière de capacités et d'aptitudes là où elles se trouvent grâce à une série de pratiques relatives aux RH, améliorant ainsi l'efficacité globale grâce à la maturation des processus opérationnels.⁸
3. COVID-19 : La situation actuelle liée à la pandémie de COVID-19 peut avoir des répercussions sur diverses facettes organisationnelles et introduire des zones de risque dans la conception et l'exécution des programmes, la gestion des projets et la sécurité de la GI-TI, ainsi que dans la protection des informations. Il existe également des possibilités d'accélérer et de rationaliser les dépenses de programmes, de renforcer la modernisation du lieu de travail et d'établir une architecture d'entreprise saine, et d'améliorer le bien-être du personnel.
4. Construction du pont international Gordie-Howe et exploitation à long terme du pont Samuel-De Champlain : La capacité d'INFC à assurer la transition vers l'exploitation à long terme du pont Samuel-De Champlain et à appuyer la construction du pont international Gordie-Howe pourrait avoir une incidence sur la gestion efficace des biens fédéraux par le Ministère ou, dans le cas du pont international Gordie-Howe en particulier, pourrait entraîner des coûts financiers et liés à la réputation pour le gouvernement. Il existe des possibilités de poursuivre le leadership grâce à un travail de

⁸ Le ministère a reçu un financement permanent et stable en novembre 2020. Les mesures d'atténuation de ce risque restent en place, car il y a des lacunes sous-jacentes à combler en matière de capacités et de compétences, ainsi que des améliorations de l'efficacité à apporter grâce à la maturation des processus opérationnels.

collaboration avec les intervenants et de mettre en œuvre les pratiques exemplaires alors que les deux projets entrent dans de nouvelles phases.

Services internes : résultats prévus

Description

Les Services internes comprennent les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services de soutien aux programmes et/ou qui sont requis pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations générales. Les Services internes désignent les activités et ressources des dix services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- ▶ Services de gestion et de surveillance
- ▶ Services de communication
- ▶ Services juridiques
- ▶ Services de gestion des ressources humaines
- ▶ Services de gestion financière
- ▶ Services de gestion de l'information
- ▶ Services de technologie de l'information
- ▶ Service de gestion des biens immobiliers
- ▶ Services de gestion du matériel
- ▶ Services de gestion des acquisitions

Points saillants de la planification

INFC continuera d'administrer et de tenir à jour divers systèmes ministériels à l'appui de nos services internes, comme l'accès à l'information, le suivi de la correspondance de la haute direction et les ressources humaines.

Pour soutenir l'exécution des programmes, Infrastructure Canada investira dans les projets suivants:

Plateforme d'intégration des données : INFC investira dans une plateforme moderne d'intégration des données afin d'atteindre son objectif, soit être un chef de file en données et en analyse dans l'écosystème de données d'infrastructure au Canada;

Modernisation des systèmes : Investir dans le remplacement de la technologie vieillissante de gestion des programmes sur laquelle reposent actuellement les systèmes d'applications opérationnelles critiques d'INFC afin de doter le Ministère d'une plateforme technologique moderne et interopérable ainsi que d'améliorer sa capacité à prendre des décisions efficaces et opportunes fondées sur des données;

Mise en œuvre de Microsoft 365 : L'équipe de GI-TI achèvera la mise en œuvre du projet M365 au début de l'exercice 2021-2022, conformément au calendrier de migration obligatoire des courriels du GC, afin d'offrir aux télétravailleurs des fonctionnalités de communication et de collaboration supplémentaires.

Pour appuyer l'exécution des programmes, INFC mettra en œuvre un nouveau modèle de prestation de services de RH axé sur la prestation de services, de programmes et d'outils de RH stratégiques, simplifiés et axés sur la clientèle, qui cadrent avec les exigences et les priorités opérationnelles.

Le Ministère poursuivra ses efforts afin d'offrir un milieu de travail sûr, sain, diversifié et inclusif grâce à des initiatives liées aux valeurs et à l'éthique, à la santé et à la sécurité au travail, à la diversité et à l'inclusion, aux services de rémunération, ainsi qu'à d'autres initiatives de bien-être visant à atténuer les obstacles auxquels se heurte le personnel d'INFC alors que la pandémie de COVID-19 continue d'évoluer.

Il étudiera son modèle organisationnel pour s'assurer que sa structure reflète les réalités actuelles et que les bons talents occupent les bons postes.

Infrastructure Canada dirigera la modernisation de ses chantiers (Ottawa et Montréal) pour assurer la santé et la sécurité de ses employés.

INFC veillera à la bonne gestion des transactions et processus financiers et d'approvisionnement, ainsi que de son budget et de ses dépenses.

Les activités de vérification et d'évaluation ministérielles continueront de fournir de l'information pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes.

Ressources financières budgétaires prévues pour les services internes

Dépenses budgétaires de 2021-2022 (selon le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues en 2021-2022	Dépenses prévues en 2022-2023	Dépenses prévues en 2023-2024
41 993 815	41 993 815	41 070 343	41 320 711

Ressources humaines prévues pour les Services internes

Équivalents temps plein prévus en 2021-2022	Équivalents temps plein prévus en 2022-2023	Équivalents temps plein prévus en 2023-2024
272	264	262

Dépenses et ressources humaines

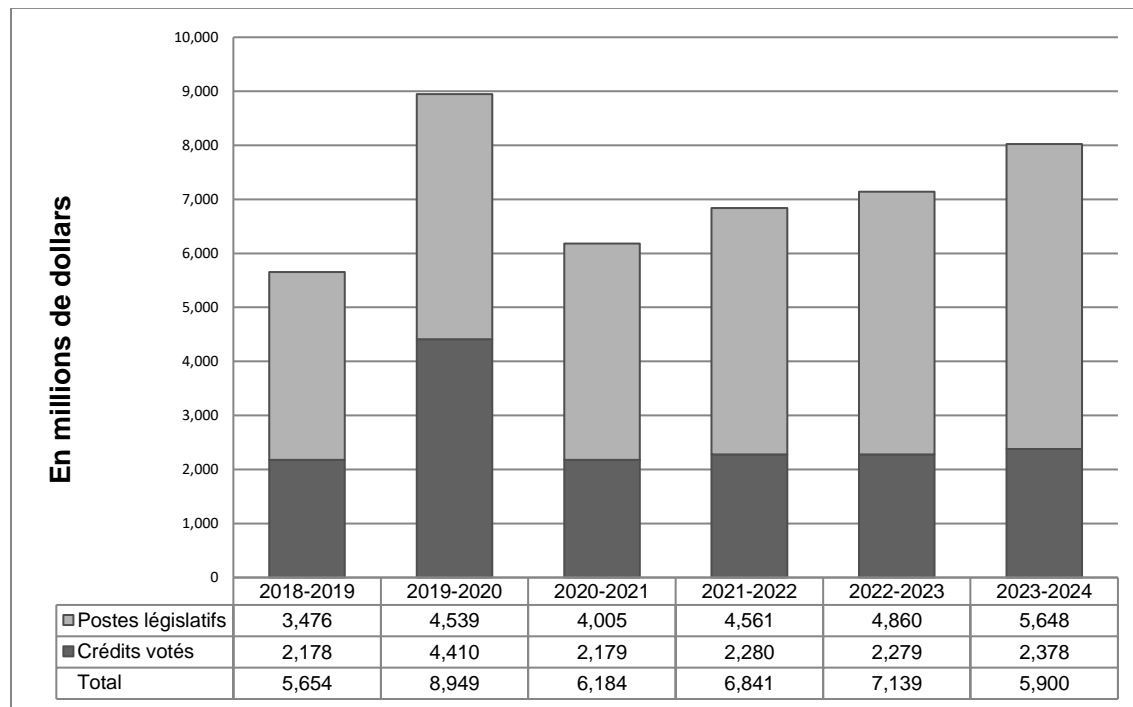
La présente section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues du Ministère pour les trois prochains exercices, et compare les dépenses prévues pour le prochain exercice avec les dépenses réelles de l'exercice en cours et des exercices précédents.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2018-2019 à 2023-2024

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.

Graphique 1 : Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère



En 2021-2022, le Ministère compte dépenser 6,8 milliards de dollars par l'intermédiaire de ses responsabilités essentielles et de ses services internes.

Une augmentation de 1,6 milliard de dollars du total des dépenses prévues en 2021-2022 par rapport à 2020-2021, est principalement attribuable à la hausse du Fonds de la taxe sur l'essence alloué au Ministère en 2021-2022, à la hausse du financement des programmes existants (laquelle est attribuable au volet Infrastructures provinciales et territoriales – Projets nationaux et régionaux, à mesure que les projets prennent de l'ampleur), ainsi qu'à la hausse du financement alloué au plan Investir dans le Canada, à mesure que les projets sont approuvés.

Le Ministère a obtenu un financement permanent pour maintenir ses activités et continuer de remplir efficacement son mandat, lequel consiste à aider les Canadiens à bénéficier d'une infrastructure publique moderne de classe mondiale. Il s'agit d'un financement à durée déterminée de trois ans visant à appuyer le portefeuille de développement économique rural, et de cinq ans visant à appuyer les grands ponts (projet du pont international Gordie-Howe et projet de corridor du pont Samuel-De Champlain).

Bien que les dépenses globales d'INFC aient diminué considérablement par rapport aux chiffres de 2019-2020, le budget des Services internes est demeuré relativement stable. Cependant, avec l'introduction du nouveau cadre ministériel des résultats en 2021-2022, le budget des Services internes a diminué, ce qui a permis d'assurer une meilleure harmonisation des dépenses avec les responsabilités essentielles, notamment en ce qui a trait à l'élaboration de politiques.

Le nombre d'équivalents temps plein à INFC a augmenté régulièrement au cours des dernières années, car l'organisation a connu des ajouts importants à son mandat ainsi qu'une croissance du volume et de la complexité de ses programmes et projets.

Résumé de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente les dépenses réelles, projetées et prévues pour chaque responsabilité essentielle d'INFC et des services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses en 2018-2019	Dépenses en 2019-2020	Dépenses projetées pour 2020-2021	Dépenses budgétaires de 2021-2022 (selon le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues pour 2021-2022	Dépenses prévues pour 2022-2023	Dépenses prévues pour 2023-2024
Infrastructures publiques	5 592 897 292	8 891 374 387	5 201 163 870	0	0	0	0
1. Politiques en matière d'infrastructures publiques, de collectivités et de développement économique rural	0 \$	0 \$	0 \$	27 590 754	27 590 754	26 975 720	27 143 274
2. Investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités	0 \$	0 \$	0 \$	15 330 043	15 330 043	14 992 823	15 081 458
3. Surveillance et exécution des investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités	0 \$	0 \$	0 \$	6 755 898 794	6 755 898 794	7 056 163 351	7 942 104 392
Sous-total	0 \$	0 \$	0 \$	6 798 819 591	6 798 819 591	7 098 131 894	7 984 329 124
Services internes	61 354 440	57 493 166	60 407 815	41 993 815	41 993 815	41 070 343	41 320 711
Total	5 654 251 732	8 948 867 553	5 261 571 685	6 840 813 406	6 840 813 406	7 139 202 237	8 025 649 835

À l'automne 2020, INFC a renouvelé son cadre ministériel des résultats. C'est pourquoi ses responsabilités essentielles sont entièrement différentes pour 2021-2022 et les exercices suivants. Cette nouvelle architecture ne s'applique pas aux exercices 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021. Il est possible de consulter le budget principal des dépenses afin de connaître les dépenses prévues et projetées pour ces exercices.

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente les équivalents temps plein réels, projetés et prévus pour chaque responsabilité essentielle dans le cadre ministériel des résultats d'INFC et pour les services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Résumé de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes	ETP réels en 2018-2019	ETP réels en 2019-2020	ETP projetés en 2020-2021	ETP prévus en 2021-2022	ETP prévus en 2022-2023	ETP prévus en 2023-2024
Infrastructures publiques	266	275	316	0	0	0
1. Politiques en matière d'infrastructures publiques, de collectivités et de développement économique rural	0	0	0	137	132	131
2. Investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités	0	0	0	132	127	127
3. Surveillance et exécution des investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités	0	0	0	205	199	198
Sous-total	0	0	0	474	458	456
Services internes	261	365	378	272	264	262
Total	527	640	694	746	722	718

À l'automne 2020, Infrastructure Canada a complètement renouvelé son cadre ministériel des résultats. C'est pourquoi ses responsabilités essentielles sont entièrement différentes pour 2021-2022 et les exercices suivants. Cette nouvelle architecture ne s'applique pas aux exercices 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021. Il est possible de consulter le budget principal des dépenses afin de connaître les ETP prévus et projetés pour ces exercices.

Budget des dépenses par crédit voté

Des données sur les crédits ministériels d'INFC sont disponibles dans le [budget principal des dépenses 2021-2022](#).^x

État condensé prospectif des opérations

L'état condensé prospectif des opérations donne un aperçu général des opérations d'INFC pour les exercices 2020-2021 et 2021-2022.

Les résultats projetés et prévus dans le présent état des opérations ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les dépenses projetées et prévues présentées dans les autres sections du Plan ministériel ont été préparées selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Il est donc possible que les montants diffèrent.

Un état prospectif plus détaillé des opérations et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le [site Web](#) d'INFC.

État condensé prospectif des opérations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés en 2020-2021	Résultats prévus en 2021-2022	Écart (résultats prévus en 2021-2022 moins résultats projetés en 2020-2021)
Total des dépenses	5 262 446 582	6 841 814 087	1 579 367 506
Total des recettes	-	-	-
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts gouvernementaux	5 262 446 582	6 841 814 087	1 579 367 506

Comme l'indiqué sur le tableaux ci-dessus, le total des résultats projetés en 2020-2021 est de 5,2 milliards de dollars, et le total des résultats prévus est de 6,8 milliards de dollars, ce qui se traduit par un écart de 1,5 milliards de dollars entre 2020-2021 et 2021-2022. Cet écart est principalement attribuable au fait que les niveaux de financement des subventions et contributions d'Infrastructure Canada ont été plus élevés en 2021-2022 dans le cadre du plan Investir dans le Canada - Phase II.

Renseignements organisationnels

Profil organisationnel

Ministres de tutelle : L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée et l'honorable Maryam Monsef, C.P. députée

Responsable de l'organisme : Kelly Gillis

Portefeuille ministériel : Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural

Le Bureau de l'infrastructure du Canada fait partie du portefeuille de l'infrastructure et des collectivités. Le portefeuille comprend ce qui suit :

- Les [Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée^{iv}](#), une société d'État dont le mandat est d'assurer aux usagers un passage sécuritaire sur ses structures situées dans la grande région de Montréal en fournissant des services de gestion, d'entretien et de réparation appropriés tout en respectant l'environnement et en optimisant la circulation.
- L'[Autorité du pont Windsor-Detroit \(APWD\)^v](#), une société d'État responsable de la conception, du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'un nouveau passage international de propriété publique entre Windsor, en Ontario, et Detroit, au Michigan, dans le cadre d'un partenariat public-privé. La responsabilité de l'APWD a été transférée du ministère des Transports au ministère de l'Infrastructure et des Collectivités le 4 novembre 2015.
- La [Banque de l'infrastructure du Canada^{vi}](#), une société d'État qui s'appuie sur le soutien fédéral pour attirer des investissements privés et institutionnels en vue de lancer de nouveaux projets d'infrastructure qui génèrent des revenus et qui sont d'intérêt public. La Banque de l'infrastructure du Canada tire parti du capital et de l'expertise du secteur privé et aide les partenaires gouvernementaux à construire de nouvelles infrastructures partout au Canada. La *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* a reçu la sanction royale le 22 juin 2017 et la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a été désignée ministre responsable le 4 juillet 2017.
- Le [Centre du développement économique rural^{xi}](#) a été créé à la suite de la nomination du tout premier ministre du Développement économique rural en janvier 2019 et du lancement subséquent de la Stratégie de développement économique rural. Le Centre assure le leadership pour mettre en place des collectivités fortes et résilientes qui s'inscrivent comme partie intégrante de l'économie canadienne, en mettant l'accent sur les besoins propres au milieu rural et en travaillant avec les ministères et les organismes (particulièrement avec les organismes de développement régional pour contribuer au développement économique rural, et en collaborant avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour assurer la prestation de services à large bande

dans les collectivités rurales), d'autres ordres de gouvernement ainsi qu'un éventail d'intervenants.

Également, le 4 novembre 2015, la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a été désignée ministre responsable des questions fédérales concernant l'[Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto \(IRSRT\)](#)^{vii}. En 2000, le gouvernement du Canada, la province de l'Ontario et la ville de Toronto ont annoncé qu'ils engageaient chacun 500 millions de dollars pour financer l'initiative IRSRT. Waterfront Toronto est une société sans capital-actions créée en 2001 pour diriger et mettre en œuvre l'initiative IRSRT. La prochaine phase de l'initiative IRSRT comprend la protection contre les inondations des terrains portuaires pour laquelle le Canada, l'Ontario et Toronto contribuent à hauteur de 1,25 milliard de dollars.

Instruments habilitants :

- [La Loi sur le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique](#) (2002, ch. 9, art. 47), (FCIS)^{viii}
- [Le décret en conseil C.P. 2004-0325](#)^{ix}
- Les mesures législatives suivantes, liées au Fonds de la taxe sur l'essence :
 - [Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada](#) (L.C. 2011, ch. 24)^x
 - [Loi n° 1 sur le plan d'action économique de 2013](#) (L.C. 2013, ch. 33, art. 233)^{xi}
- La Loi et le décret en conseil suivants sur le projet de corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent (communément appelé le projet de corridor du nouveau pont Champlain) :
 - [Loi visant le nouveau pont pour le Saint-Laurent](#)^{xii}
 - [Décret en conseil C.P. 2014-0144](#)^{xiii}
- La Loi, les décrets et l'Entente sur le passage entre le Canada et le Michigan concernant le projet du pont international Gordie-Howe suivants :
 - [Entente sur le passage \(en anglais\)](#)^{xiv}
 - [Loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce](#), L.C. 2012, ch. 31, art. 179^{xv}
 - [Décret en conseil C.P. 2012-1350](#)^{xvi}
 - [Décret en conseil C.P. 2015-1236](#)^{xvii}
 - [Décret en conseil C.P. 2015-1237](#)^{xviii}
 - [Décret en conseil C.P. 2015-1238](#)^{xix}
- Les décrets en conseil suivants concernant le secteur riverain de Toronto :
 - [Décret en conseil C.P. 2015-1239](#)^{xx}
 - [Décret en conseil C.P. 2015-1240](#)^{xxi}
- La Loi et le décret en conseil suivants concernant la Banque de l'infrastructure du Canada :
 - [Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada](#), L.C. 2017, ch. 20, art. 403^{xxii}
 - [Décret en conseil C.P. 2017-1007](#)

Année de constitution ou de création : 2002

Autre : INFC collabore avec Transports Canada afin de mener à bien certains programmes temporisés de paiements de transfert. Le Ministère collabore également avec Services publics et Approvisionnement Canada, qui agit à titre d'autorité contractante pour le projet de corridor du nouveau pont Samuel-De Champlain.

En tant que ministère responsable du plan Investir dans le Canada du gouvernement du Canada, INFC collabore avec les 20 autres organismes fédéraux suivants : la Société canadienne d'hypothèques et de logement; Patrimoine canadien; Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada; Emploi et Développement social Canada; Environnement et Changement climatique Canada; Santé Canada; Services aux Autochtones Canada; Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada; Innovation, Sciences et Développement économique Canada; Ressources naturelles Canada; Parcs Canada; l'Agence de la santé publique du Canada; Sécurité publique Canada; et Transports Canada.

Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons

La section « Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons » est accessible sur le [site Web^{xiii}](#) d'INFC.

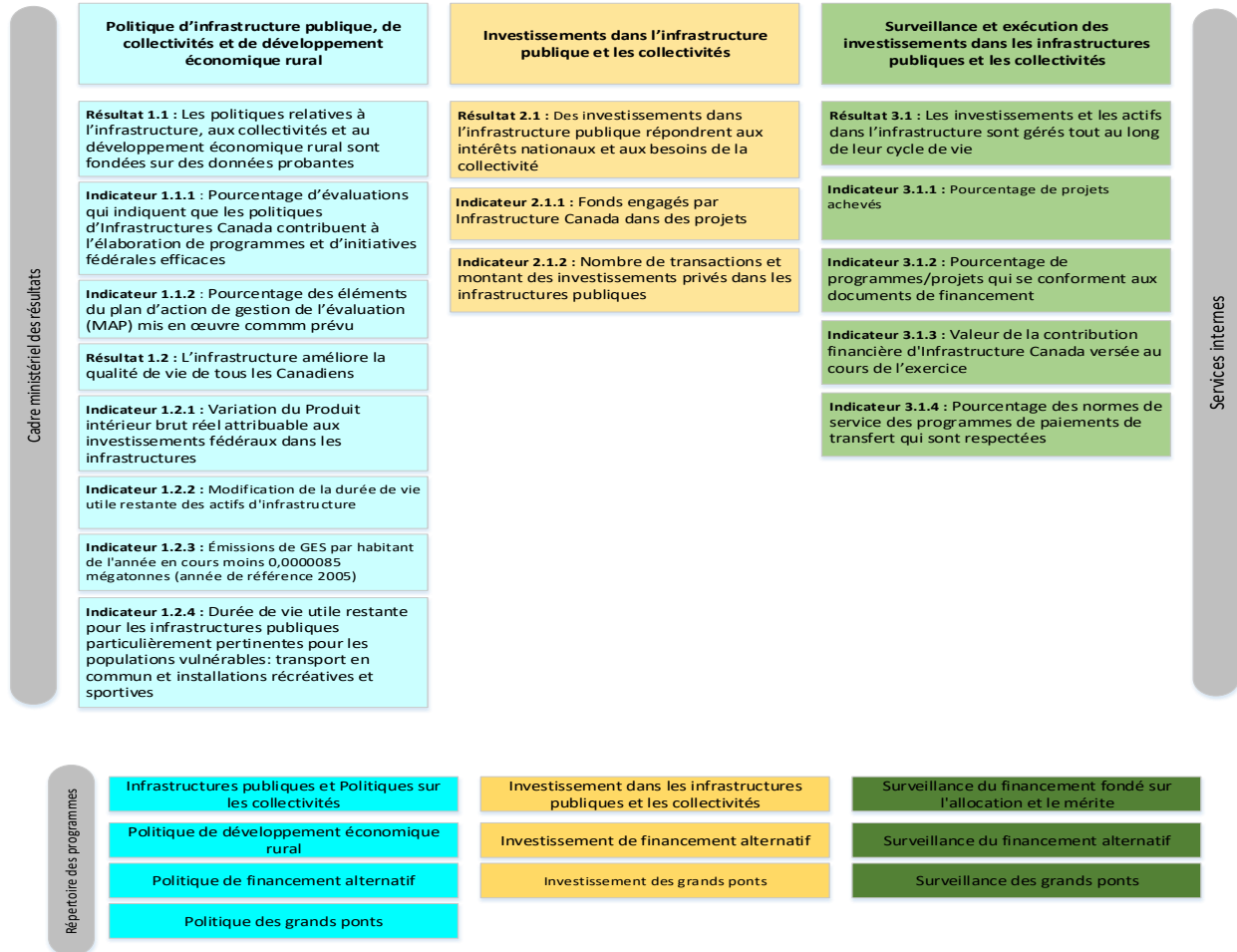
Pour en savoir plus sur les engagements organisationnels du Ministère, veuillez consulter les [lettres de mandat des ministres^{xiii}](#).

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le [site Web^{xiv}](#) d'INFC.

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes approuvés d'INFC pour 2021-2022 sont présentés comme suit.



À l'automne 2020-21, Infrastructure Canada a complètement revitalisé son cadre de résultats ministériels afin de mieux s'aligner sur ses responsabilités et ses partenaires, de mieux refléter sa structure organisationnelle et les mandats de ses nouveaux ministres, et d'améliorer les rapports sur les résultats. Les changements apportés au cadre de résultats ministériels ont entraîné de nouvelles responsabilités de base, des résultats ministériels, des indicateurs de résultats ministériels et un nouveau répertoire de programmes. Ces changements ont été approuvés par le Conseil du Trésor en novembre 2020.

Changements apportés au cadre de présentation de rapports approuvé depuis 2020-2021

Structure	2021-2022	2020-2021	Changement	Raison du changement
RESPONSABILITÉ PRINCIPALE	Politiques en matière d'infrastructures publiques, de collectivités et de développement économique rural	Sans objet	Modification du titre	Remarque 1
PROGRAMME	Politiques en matière d'infrastructures publiques et de collectivités	Sans objet	Nouveau programme	Remarque 2
PROGRAMME	Politiques en matière de développement économique rural	Sans objet	Nouveau programme	Remarque 2
PROGRAMME	Politique en matière de financement de rechange	Sans objet	Nouveau programme	Remarque 2
PROGRAMME	Politique sur les grands ponts	Sans objet	Nouveau programme	Remarque 2
RESPONSABILITÉ PRINCIPALE	Investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités	Infrastructures publiques	Modification du titre	Remarque 1
PROGRAMME	Investissement dans les infrastructures publiques et les collectivités	Investir dans le Canada Phase 1 – Allocations de financement pour les provinces et les territoires	Modification du titre	Remarque 3
PROGRAMME		Investir dans le Canada Phase 1 – Financement à l'intention de la Fédération canadienne des municipalités	Modification du titre	
PROGRAMME		Programme d'infrastructure du plan Investir dans le Canada	Modification du titre	
PROGRAMME		Fonds de la taxe sur l'essence (FTE) – Financement permanent pour les municipalités	Modification du titre	
PROGRAMME		Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures nationales	Modification du titre	
PROGRAMME		Nouveau Fonds Chantiers Canada – Allocations de financement pour les	Modification du titre	

			provinces et les territoires		
	PROGRAMME		Programmes déjà en place	Modification du titre	
	PROGRAMME		Projet de corridor du nouveau pont Champlain	Modification du titre	
	PROGRAMME		Équipe du pont international Gordie-Howe	Modification du titre	
	PROGRAMME		Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto	Modification du titre	
	PROGRAMME		Défi des villes intelligentes	Modification du titre	
	PROGRAMME		Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes	Modification du titre	
	PROGRAMME		Initiative sur la recherche et la collecte de données	Modification du titre	
	PROGRAMME	Investissement de financement de rechange	Sans objet	Nouveau programme	Remarque 2
	PROGRAMME	Investissement dans les grands ponts	Investissement dans les grands ponts	Nouveau programme	Remarque 2
	RESPONSABILITÉ PRINCIPALE	Surveillance et exécution des investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités	Sans objet	Modification du titre	Remarque 1
	PROGRAMME	Surveillance du financement fondé sur l'allocation et le mérite	Sans objet	Nouveau programme	Remarque 2
	PROGRAMME	Surveillance du financement de rechange	Sans objet	Nouveau programme	Remarque 2
	PROGRAMME	Surveillance des grands ponts	Sans objet	Nouveau programme	Remarque 2

Remarques :

1. Mieux refléter le mandat d'INFC.
2. Mieux refléter les programmes qui favorisent cette responsabilité essentielle.
3. Les programmes ont été remplacés par ceux qui reflètent mieux les activités menées par le ministère dans le cadre de cette responsabilité essentielle.

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des données sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes d'INFC sont disponibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{xv}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web](#)^{xvi} d'INFC :

- ▶ [Objectifs de développement durable](#)
- ▶ [Stratégie ministérielle de développement durable](#)
- ▶ [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)
- ▶ [Analyse comparative entre les sexes plus](#)
- ▶ [Initiatives horizontales](#)

Dépenses fiscales fédérales

Le Plan ministériel d'INFC ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales qui touchent ses résultats prévus en 2021-2022.

Les dépenses fiscales sont la responsabilité du ministre des Finances, et le ministère des Finances du Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xvii}. Ce rapport fournit également de l'information détaillée sur les dépenses fiscales, notamment les objectifs, de l'information historique et des renvois aux programmes de dépenses fédéraux correspondants, ainsi que des évaluations, des documents de recherche et des analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans le rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

180, rue Kent, bureau 1100

Ottawa (Ontario) K1P 0B6

Numéro de téléphone : 613-948-1148

Numéro de téléphone sans frais : 1-877-250-7154

Adresse de courriel : infc.info.infc@canada.ca

Site Web : www.infrastructure.gc.ca^{xviii}

Annexe : Définitions

Analyse comparative entre les sexes plus [ACS+] (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

Cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles d'un ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

Cible (target)

Rendement mesurable ou niveau de réussite qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre au cours d'une période en particulier. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

Crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

Dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

Dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

Dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

Dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail effectuées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

Expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités visant d'abord à explorer, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions, afin d'étayer la prise de décisions sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais est distincte de celle-ci, car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

Indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

Indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés relativement à un résultat ministériel.

Initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales reçoivent un financement pour atteindre des résultats communs, souvent liés à une priorité gouvernementale.

Plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Rapport sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés sur une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

Priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet qu'un ministère a choisi de cibler et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou de ce qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

Priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2021-2022, les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2020 : protéger les Canadiens de la COVID-19; aider les Canadiens durant la pandémie; rebâtir en mieux – une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne; le pays pour lequel nous menons ce combat.

Production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de présentation d'information sur le rendement fondée sur des données probantes. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

Programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

Rapport sur les résultats ministériels (departmental results report)

Rapport sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

Rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

Répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats d'un ministère.

Responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions d'un ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut exercer une influence.

Résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, à une politique, à un programme ou à une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

Résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

Résultat stratégique (strategic outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes de fin

- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iv. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- v. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- vi. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- vii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- viii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ix. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- x. Budget principal des dépenses 2019-2020, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- xi. Centre du développement économique rural, <https://www.infrastructure.gc.ca/rural/index-fra.html>
- xii. Raison d'être, mandat et rôle, <https://www.infrastructure.gc.ca/about-apropos/index-fra.html>
- xiii. Lettres de mandats, <http://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat>
- xiv. Contexte opérationnel, <https://www.infrastructure.gc.ca/index-fra.html>
- xv. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- xvi. Tableaux de renseignements supplémentaires, <https://www.infrastructure.gc.ca/pub/dp-pm/2021-22/2021-dp-pm-fra.html>
- xvii. Dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales/2020/partie-1.html>
- xviii. Site Web, <https://www.infrastructure.gc.ca/index-fra.html>